

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mercredi 5 juillet 2023

Délibération 2023_07_21

Objet : Approbation du procès-verbal du 17 mars 2023

Le cinq juillet deux mille vingt-trois, à neuf heures et trente minutes, à Vertou, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du vingt-sept juin deux mille vingt-trois, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 12 (pour 21 voix)

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix) ; M. Jean-Claude LEMASSON (4 voix) ; M. Éric PROVOST (3 voix) ; Mme Christine CHEVALIER (2 voix) ; M. Claude CAUDAL (1 voix) ; M. Luc NORMAND (1 voix) ; M. Jacques ROBERT (1 voix) ; M. Olivier DEMARTY (1 voix) ; M. Jacques MONCORGER (1 voix) ; M. Roger GUYON (1 voix) ; M. Jean-Pierre BRU (1 voix) ; M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix).

Absents représentés : 5 (pour 10 voix)

Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix) donne pouvoir à M. Jean-Sébastien GUITTON ; M. Jean-Luc SÉCHET (3 voix) donne pouvoir à M. Jean-Claude LEMASSON ; Mme Sylvie GAUTREAU (1 voix) donne pouvoir à M. Olivier DEMARTY ; M. Thierry COIGNET (1 voix) donne pouvoir à M. Jacques MONCORGER ; M. Joseph DAVID (2 voix) donne pouvoir à M. Claude CAUDAL.

Absents excusés :

M. Daniel GUILLÉ ; M. Yannick BENOIST ; M. Jean CHARRIER ; M. Rémy ORHON ; M. Christophe DOUGÉ.

Assistaient également :

Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; M. Antoine RICOLLEAU (Responsable du pôle administratif) ; Mme Véronique MERLET (Assistante administrative-comptable).

Nombre de votants : 17 (dont 5 pouvoirs) pour un total de 31 voix.

Secrétaire de séance : M. Olivier DEMARTY.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir résumé brièvement le procès-verbal de la réunion du 17 mars 2023, le Président invite les membres à faire part de leurs éventuelles remarques ou demandes de modifications du document.

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical à l'unanimité*

- **Adopte le procès-verbal de la réunion du 17 mars 2023.**

Fait à Vertou, le 5 juillet 2023
Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON

